



**Forum: Hors Sujet !!**

**Topic: Libération de FormaCD**

**Subject: Re: Libération de FormaCD**

Posté par: myke666

Contribution le : 16/2/2010 18:41:14

Vouip tout à fait !

c'est tout à fait jouable, le seul truc c'est que l'on doit trouver une parade à deux souci pour ce modèle :

1 : il ne faut pas faire de facture par commande (0.75 cts de frais par commande juste en compta), donc ca voudrai dire création d'un compte pour plusieurs achats ou facturation annuelle

2 : il ne faut plus que le produit soit référencer isbn, mais du coup il perd sa protection légale actuelle

...

Vous connaissez d'autre modèle de micro paiement que steam ?

bonne soirée à tous